



INFORMATION AVANT LA RÉALISATION D'UN TRAITEMENT ABRASIF DU VISAGE PAR LASER CO2 ULTRA-PULSÉ

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)
Pr. Beylot

LE TRAITEMENT :

Le traitement de resurfaçage au laser consiste en une abrasion de la peau d'une zone du visage ou du visage entier à l'aide d'un laser CO2 ultra-pulsé, dans l'intention de diminuer :

- les signes du vieillissement (taches, élastose, rides superficielles)
- les cicatrices d'acné ou liées à d'autres causes

C'est surtout la néo-collagénèse induite par le laser qui est l'élément essentiel de l'amélioration de la peau et de l'effacement des rides. Elle se constitue entre 1 à 6 mois.

Le résultat définitif de ce traitement se juge donc à 6 mois.

■ Dans un souci de suivi des patients, d'évaluation et d'atteinte des résultats nous vous photographierons avant pendant et après le traitement et lors des visites de contrôle.

Le traitement est réalisé en une seule séance :

■ pour les lésions limitées du visage : sous anesthésie locale ou loco-régionale par un anesthésique injectable, entraînant une sensation de brûlure pendant quelques secondes. L'allergie au produit anesthésique est un risque rare.

■ pour le visage entier : sous anesthésie générale.

Pendant le traitement Laser, il est nécessaire que vos yeux soient protégés par des coques oculaires pour une laser-abrasion du visage entier et des paupières, par des lunettes spéciales s'il s'agit de la région péribuccale.

■ Une fois l'anesthésie effectuée, le médecin va pratiquer une abrasion progressive de l'épiderme par photo-coagulation du derme superficiel qui se rétracte et provoque un effet « tenseur » cutané plus ou moins important selon la laxité de la peau.

LA DOULEUR :

■ Elle peut être présente en fin d'intervention et durant les premiers jours. Il s'agit d'une sensation diffuse de chaleur ou de brûlure au niveau de la zone traitée.

■ Une prescription d'antalgiques vous sera faite, éventuellement par votre médecin.

LES SUITES IMMÉDIATES :

■ Immédiatement après le traitement le derme est mis à nu et on observe une rougeur, un œdème (gonflement) et un suintement. Ceci va nécessiter une cicatrisation dirigée pendant 8 à 10 jours.

INFORMATION AVANT LA RÉALISATION D'UN TRAITEMENT ABRASIF DU VISAGE PAR LASER CO2 ULTRA-PULSÉ

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)
Pr. Beylot

- Des croûtes peuvent se former et ne sont pas souhaitables. Les soins post opératoires, dont votre médecin vous expliquera les modalités, sont destinés à éviter leur formation car elles seraient susceptibles de favoriser des cicatrices.
- Des pansements seront réalisés jusqu'à cicatrisation complète obtenue en 8 jours environ, selon la zone traitée.
- Ces pansements, au nombre de 3 la première semaine et de 2 la semaine suivante, sont habituellement effectués dans le service de consultations et de soins externes par les infirmières qui rendent compte de l'évolution de la cicatrisation au médecin responsable et si nécessaire lui demandent de vous consulter au décours du pansement.
- Vous aurez un pansement volumineux lors de la première semaine. Vous devrez prévoir des vêtements à large encolure ou avec boutonnage pour faciliter le retrait de ces vêtements.
- En raison de la gêne que peut engendrer l'importance de ces pansements il est indispensable de vous faire accompagner ou conduire pour la réfection des pansements.

- En cas de fièvre ou de douleur empêchant le sommeil il sera nécessaire d'avertir votre dermatologue.

- Une rougeur plus ou moins importante persiste normalement pendant un à trois mois après cicatrisation.
- Un maquillage adapté est préconisé pour la masquer à partir du 10ème jour.
- Un inconfort de la peau à type de sécheresse, de tiraillement, d'irritabilité, une relative intolérance aux produits de beauté habituels sont fréquents pendant les 1 à 2 mois suivants.
- Une protection solaire est indispensable pendant six mois.

DES COMPLICATIONS :

Telles que :

- Infection virale (herpès) ou microbienne, poussée d'acné ou de rosacée, hyperpigmentation, (surtout sur les peaux foncées), grains de milium (petits kystes blancs), hypopigmentation, cicatrices hypertrophiques sont possibles mais rares, l'ectropion de la paupière inférieure est exceptionnel.
- Un traitement antiviral sera prescrit avant et dans les jours qui suivent le traitement laser ainsi qu'un protocole de toilette préopératoire et de bains de bouche antiseptiques.
- Les produits utilisés pour la désinfection de la peau peuvent donner, rarement, une allergie, il est donc important de signaler toutes les allergies que vous avez eues au cours de votre vie.
- Des réactions gênantes peuvent se produire avec la prise de certains médicaments (Ro-accutane), tout traitement médicamenteux en cours ou débuté pendant le traitement Laser doit être signalé.

ABSENCE DE COTATION DE CET ACTE À LA NOMENCLATURE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique (rides et vieillissement).
Une prise en charge est possible pour les cicatrices.